



CLASSIQUES
GARNIER

« Bulletin de la Société & Membres perpétuels & Nota Bene », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série V*, n° 1, 1972 – 1, p. 73-73

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11816-9.p.0077](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11816-9.p.0077)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1972. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Le service du *Bulletin des « Amis de Montaigne »*, comportant le compte rendu des Séances de la Société et de son Assemblée générale annuelle, ainsi que les études et communications de ses membres, est fait gratuitement à chaque membre de la Société.

Les personnes qui ne font pas partie de la Société et qui désirent le *Bulletin* en cours ou des *Bulletins* antérieurs sont priées de s'adresser au Secrétaire-Trésorier (voir, p. 4 de la couverture, la liste des *Bulletins* encore disponibles).

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{mes} ANNE CIRIÉ, SICHÈRE ; M^{rs} FRIEDA S. BROWN, Zoé SAMARAS ; PALASSIE, M^{me} EDILIA ORLANDINI-TRAVERSO.

MM. BATISSE, BOON, BRAUN, CRAIG BRUSH, P^r COTTREL, Pierre DUMOULIN DE LA PLANTE, D. M. FRAME, M. FRANÇON, GENZ, Floyd GRAY, HOUDART DE LA MOTTE, J. KAIR, LEFORT, P. MICHEL, JEAN MORAND, V. L. SAULNIER, SEKINÉ, C. E. TURNER, R. VALLÉE.

MEMBRE BIENFAITEUR :

Mairie de Saint-Michel de Montaigne.

NOTA BENE

1. Tout sociétaire qui change d'adresse d'une façon définitive est prié de communiquer aussitôt sa nouvelle adresse.

2. Les sociétaires doivent régler leur cotisation annuelle avant le 31 janvier. Les cotisations (voir leur tarif au verso de la couverture) peuvent être envoyées soit par chèque bancaire *sur la place de Paris*, soit de préférence par versement ou virement postal à notre Trésorier, M. Stéphane Sichère, 69, rue de la Glacière, Paris (13^e), C.C.P. Paris 318-314.

Les sociétaires nous épargneront ainsi les rappels onéreux et seront assurés de recevoir les *Bulletins*, dès leur parution.

3. Les commandes de *Bulletins* anciens ou de tirés à part peuvent être adressées à M. Sichère. Elles seront satisfaites dans la mesure des disponibilités (voir p. 4 de la couverture).

Quelques exemplaires du tiré à part d'Anatole FRANCE, *Aux Amis de Montaigne*, ont pu être recouverts ainsi que du tiré à part du Duc de LÉVIS-MIREPOIX, *Montaigne et l'individualisme*, et sont à la disposition des amateurs.
